



France - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

DESCRIPTION

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) est chargé de définir la politique de coopération au développement de la France. Le MEAE fournit ou fait des crédits des aides aux projets, des aides budgétaires et une assistance technique. Le MEAE n'est pas membre de l'IITA, mais a publié des données de l'IITA depuis janvier 2014.

SCORE: 45.9 POSITION: 33 / 45



2016: Médiocre 2014: Assez Bien 2013: Très Médiocre

En raison d'un changement de méthodologie après 2016, les résultats ne sont pas directement comparables.

Organisation, planification et engagement 6.8 / 15	Finances et budgets 7.4 / 25
Caractéristiques du projet 18.2 / 20	Mise en commun des données de développement 13.3 / 20
Performance 0.0 / 20	

ANALYSE

Le MEAE entre dans la catégorie « assez bien ».

Elle a amélioré la fréquence de publication, passant de moins d'une fois par trimestre en 2016 à une fois par mois en 2018.

Elle a également ajouté des informations sur le portail de données

Aucun des indicateurs organisationnels et de planification n'est disponible dans un format comparable. Bien que la stratégie de l'organisation, le rapport annuel et les stratégies par pays soient publiés sur le registre de l'IITA, de nombreux documents étaient obsolètes et des documents plus à jour ne pouvaient être trouvés que sur le site Web de l'organisation. Cependant, aucune stratégie ou audit de pays n'est publié.

Seuls deux indicateurs de la composante finances et budgets, à savoir les engagements, les versements et les dépenses sont publiés à l'IITA. Alors que le budget total de l'organisation donne des perspectives pour au moins trois ans, les budgets désagrégés sont seulement pour un an. Ces informations sont publiées uniquement en tant que documents PDF. Les budgets des projets, les documents budgétaires du projet et les dépenses en capital ne sont pas du tout publiés.

Le MEAE publie tous les indicateurs d'attributs du projet en dehors des coordonnées dans le format comparable de l'IITA et reçoit des notes élevées pour la majorité d'entre eux. Une exception concerne les dates actuelles, qui font partie des indicateurs de notation les plus bas.

Le MEAE remporte le total des points pour quatre indicateurs de la composante mise en commun des données de développement: le type d'aide, le type d'apport, le type de financement et le statut de la condition de l'aide. Les contrats et les appels d'offre sont parfois fournis dans des formats non comparables et ouverts. Les conditions ne sont pas du tout publiées.

Le MEAE ne remporte aucun point sur les indicateurs de performance. Bien que les objectifs ainsi que les revues de miparcours et les évaluations soient parfois publiés, les études d'impact pré-projet et les résultats ne sont pas disponibles.

RECOMMANDATIONS

• Le MEAE devrait améliorer l'exhaustivité de ses données, en

- commençant par apporter des améliorations à la publication d'informations budgétaires et financières ainsi qu'à des informations relatives a la performance.
- Cela devrait inclure au moins des informations sur le budget du projet ainsi que des résultats et une publication complète des revues de mi-parcours ou des évaluations.
- Le MEAE devrait continuer à fournir des informations sur ses activités de développement sur le portail de données ouvertes de la France et inclure l'ensemble de son portefeuille.
- Pour démontrer l'impact de la transparence sur le travail de développement, le MEAE devrait prendre la responsabilité de promouvoir l'utilisation des données qu'elle publie : au niveau interne, pour promouvoir la coordination et l'efficacité; et au niveau externe, pour explorer les mécanismes de retouren ligne et en personne y compris au niveau national.